

Département de l'Ain

Arrondissement de Belley

Canton de Lagnieu

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

SYNDICAT MIXTE

BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du comité syndical

Objet de délibération :
Compte de gestion 2019

Séance du 18 février 2020

Sous la Présidence de Madame Jacqueline SELIGNAN, Présidente, sont présents 42 délégués sur 82, convoqués le 11 février 2020

Sont excusés :

CC Plaine de l'Ain : Mesdames MC Barillot-G. Levrat -E. Juillard- V. Bernard- F. Veysset
Messieurs C. de Boissieu -D. Fabre-M. Chevé-J. Doche- JM Salvadori-F Boeglin- P.
Vernay -D. Beguet - G Balufin- J. Rolland
CC de la Côtière à Montluel : Monsieur G. Raphanel
CC Miribel et du Plateau : Messieurs A. Gadiolet - J. Collomb et X. Deloche
CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon : Madame S. GOY-CHAVENT et Monsieur JM Billet

Est élu secrétaire de séance : M. Jacques BERTHOU (C.C. de Miribel et du Plateau)

Mme la Présidente soumet au comité syndical le rapport suivant :

Le compte de gestion de l'exercice 2019, arrêté par le comptable public, faisant apparaître des mouvements budgétaires strictement identiques à ceux enregistrés dans la comptabilité de l'ordonnateur, il est demandé au comité syndical de bien vouloir :

- Prendre acte du compte de gestion et des résultats de l'exercice 2019

Le comité syndical,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Après s'être assuré que la perception a bien repris le montant de tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiement ordonnancés,

APPROUVE le compte de gestion 2019 dressé par la trésorerie d'Ambérieu en Bugey,

DECIDE de l'arrêter aux sommes mentionnées ci-dessus,

AUTORISE la Présidente à signer ledit document

La Présidente du syndicat mixte,

Jacqueline SELIGNAN



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme

La Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération

Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le

Affichée le